

*Hommage à un collectionneur\**

## À la recherche de l'origine du minaret en AOF

*par Cleo Cantone*

En 2002, lors de ma première visite dans la cabine du laboratoire Prodig pour rencontrer Georges Meurillon, il me posa la question : « Alors, c'est vous les mosquées du Sénégal ? » Neuf ans plus tard je n'ai toujours pas une réponse définitive à cette question très flatteuse. Certainement ce sujet m'appartient en quelque sorte, car depuis les deux volumes d'*Études sur l'Islam au Sénégal* de Paul Marty publiées en 1917, il n'y a pas eu d'autres études sur les mosquées sénégalaises. Rares sont aussi les enthousiastes de ce sujet et c'est pour cela que la connaissance de Georges fut extrêmement stimulante. A travers sa précieuse collection de cartes postales, et sa patiente digitalisation de ces images, je suis parvenue à retracer une histoire sommaire des mosquées principales de l'AOF que j'ai publiée par la suite dans un article<sup>1</sup>.

Malgré ce travail, il reste des questions vitales sur la construction et les multiples extensions de la mosquée Blanchot de Dakar, la jumelle de la mosquée de Saint-Louis bâtie en 1847. J'ai fouillé dans les archives nationales du Sénégal sans trouver mention de la construction de la mosquée Blanchot : les références aux mosquées dataient pour la plupart des années 1930. Il est étonnant, donc, qu'il n'y ait aucune mention d'une autre mosquée identifiée comme celle de l'avenue Maginot dont la collection Meurillon possède une carte postale.

Mais mon propos ici n'est pas de revisiter les questions traitées dans mon livre *Making and Remaking Mosques in Senegal* qui va bientôt paraître. Je voudrais plutôt faire quelques remarques sur un sujet que je n'ai pas encore développé : l'évolution du minaret en Afrique de l'Ouest ; car c'est une histoire intéressante et en même temps un thème qui nécessite des outils tels que les œuvres des administrateurs coloniaux comme Marty et aussi bien, assurément, des collections de cartes postales.

Pourquoi donc le minaret ? En tant que symbole de l'islam un peu partout, il n'a pas toujours existé, ou plutôt il a été ajouté suivant le contact avec la tradition chrétienne pendant la conquête omeyyade de la Syrie en 635. Et, à partir de là, cette tour pour l'appel à la prière s'est répandue surtout dans le Maghreb, l'Espagne et par extension en Afrique de l'Ouest. C'est surtout cette dernière région qui fera l'objet de cette esquisse car il est encore assez rare de trouver de la littérature sur l'art et l'architecture islamiques de cette région. En particulier, je me concentrerai sur les études de Paul Marty dont les travaux sur l'Afrique Occidentale Française sont exceptionnels dans la mesure où l'auteur s'intéresse à l'architecture des mosquées aussi bien qu'aux personnalités religieuses qui les fréquentaient. Nous avons effectivement une dette envers Marty car ses observations dans ce domaine furent exceptionnellement détaillées pour des régions ignorées par beaucoup d'autres explorateurs européens ainsi que par les spécialistes de l'islam en Afrique de l'Ouest. Cette brève étude est donc basée sur la collection de *La Revue du Monde Musulman*, où Marty traite - par ordre chronologique - le Sénégal (en deux volumes, 1917), le Fouta-Diallon (dans *L'Islam en Guinée*, 1921), la Côte d'Ivoire (1922), et le Dahomey (1926)<sup>2</sup>.

\* Georges Meurillon (1945-2007), photographe et grand collecteur d'images, travaillait au Laboratoire PRODIG de l'Institut de Géographie de Paris. Il était Secrétaire Général de l'association I & M dont il est membre d'honneur.

<sup>1</sup> Cantone, C. : "A Mosque in a Mosque : some observations on the Blanchot mosque in Dakar and its relation to other mosques in the colonial period" in *Cahiers d'Études Africaines*, 2/182, 2006, pp. 363-87. G. Meurillon avait proposé de faire traduire cet article en français, ce qui ne s'est pas produit.

<sup>2</sup> Marty, P. : *Études de L'Islam au Sénégal*, Paris, Leroux, 2 vols., 1917.- *L'Islam en Guinée: Fouta-Diallon*, Paris, Leroux, 1921.- *Études sur l'Islam en Côte d'Ivoire*, Paris, Leroux, 1922. - *Études sur l'Islam au Dahomey*, Paris, Leroux, 1926.

Dans toutes les œuvres citées Marty inclut des images très pertinentes mais, crucialement, on ne sait pas si ces clichés ont été pris par l'auteur lui-même ou pas. En tout cas, elles constituent un corpus de documentation visuelle d'immense utilité dont la valeur est comparable seulement aux cartes postales. Il faut noter, à ce propos, que tandis que les cartes sont destinées à un public soi-disant touristique, les clichés des ouvrages de Marty ont une valeur qui documente la diversité des lieux de prière du début du siècle. Si les cartes postales traitent surtout les mosquées dans les centres urbains, dans les études de Marty on trouve aussi des images des oratoires en milieux ruraux (la mosquée de Podor, **Fig.1**) ou des centres 'confrériques' tels que ceux de Thiès, Tivaouane [**Fig. 2**] et Rufisque [**Fig. 3**]. D'après ces images on s'aperçoit de la ressemblance entre leurs minarets en forme de pyramide dérivant très probablement des prototypes plus anciens des mosquées guinéennes, comme on le verra plus bas.



**Fig. 1 : La mosquée de Podor**  
(in Marty, opus cités)



**Fig. 2 : La Grande Mosquée de Tivaouane**  
(in Marty, opus cités)



**Fig. 3 : La mosquée de Rufisque**

C'est dans les *Études sur l'Islam au Sénégal*, et particulièrement dans le deuxième tome, que Marty décrit les mosquées, sanctuaires et lieux de prière. Il commence par réitérer son propos du premier chapitre, notamment le rapport entre 'l'islamisé noir' et le *salam* : « moins la prière elle-même que le geste extérieur. » Par la suite, il explique que les 'pieux personnages' possédaient leur propre oratoire privé, et que pour 'le *salam* public' il y avait énormément de mosquées et lieux saints où on faisait la prière en commun. Dans les villages les mosquées étaient très simples, en général pas plus d'un carré sablonneux entouré d'une tapade<sup>3</sup> de roseaux, de bambous, ou de piquets, ou d'une haie de tôles ondulées ou bien d'une rangée de cailloux. C'est celle-ci qu'on appelle *djakka* en wolof (*maqam* en maure). Dans les lieux plus urbanisés, par contre, la mosquée prend la forme d'une case paillote ou bien d'une petite baraque de planches. « C'est la *diamo* ou *diouma*, ... une déformation de *masdjid* » (p.32).

<sup>3</sup> Le terme "tapade" dérive probablement du portugais 'tapada' et désigne une clôture qui entoure les habitats, jardins et cheptels dans le contexte rural du Fouta Djallon en Guinée. Voir l'article de J. Boulet et J-C. Talineau : [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_4/sci\\_hum/24988.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/24988.pdf)

Une autre particularité des *diouma* est leur minaret, « en forme de mirador, [qui] s'élève à l'un des angles ou à quelques mètres de la mosquée » (p.33). L'illustration de ce type de minaret apparaît dans l'image de la grande mosquée de Tivaouane (entre pp. 38 et 39), ou de celles de Rufisque (entre pp. 86 et 87) et de Thiès (entre pp. 88 et 89). A la différence de Thiès et de Tivaouane, le minaret-mirador de Rufisque ne possède pas de petit toit en forme de pyramide ; il est constitué simplement d'une plateforme en bois accessible au moyen d'un escalier et se situe juste à gauche de l'entrée de la clôture qui encadre la mosquée. Heureusement, la mosquée de Tivaouane existe encore et je l'ai pu photographier [Fig. 4].



Fig 4 : Le minaret de la mosquée de Tivaouane (Cliché C. Cantone)

Mais d'où provient cette forme de minaret ? Certes il n'a aucun rapport avec le prototype de tour carrée qu'on rencontre dans le monde maghrébin - la '*sawama*' - mais il constitue une solution tout à fait pratique pour faire l'appel à la prière avec les matériaux disponibles : bois et chaume. Quant à l'origine, Marty ne s'est certainement pas intéressé à fouiller ou à en rechercher les possibles connections dans d'autres régions ; mais apparemment elles ne seraient pas locales. Et voilà l'origine du mystère : les mosquées les plus vieilles du Sénégal, situées dans la région du Fouta Toro au nord-est du pays, sont construites en banco et ne possèdent généralement pas de minaret. De forme cubique et à toit plat, les mosquées d'Halwar, Mboyo, Guede se servent d'un petit escalier en banco pour accéder au toit d'où le muezzin - avant l'arrivée des haut-parleurs - faisait l'appel à la prière [Fig. 5, 6, 7]. Ce type d'architecture est à relier aux bâtisses qui occupent la région située à l'est, notamment Bamako, Mopti, San et Djenné, où on trouve la même modification du *mihrab* en tour pour marquer la *qibla* mais aussi, en quelque sorte, pour monumentaliser la direction de la prière.



Fig. 5 : La mosquée d'Halwar



Fig. 6 : La mosquée de MBoyo

(clichés C. Cantone)

Il faudrait donc se pencher vers le Fouta Djallon, en Guinée pour trouver des exemples de minaret-mirador construit avec du bois. La grande mosquée de Timbo en possède un de ce type mais, dans son volume sur le Fouta Djallon, Marty n'inclut pas d'image, et dans le cliché de la mosquée de Dinguiraye (p. 319) on ne voit pas de minaret ; par contre, dans une carte postale dont l'édition remonte à 1908-09 l'escalier qui monte sur la plateforme du minaret est visible [Fig. 8]. En revanche, les descriptions de ces mosquées nous fournissent des détails importants :



Fig. 7 : La mosquée de Guede  
(cliché C. Cantone)



Fig. 8 : Le minaret de la mosquée de Timbo ; carte postale  
Collection générale Fortier, n°613 (Cliché Georges Meurillon)

« Il y a diverses sortes de mosquées :

a) Le ‘diamou’ ou ‘hippoudé’, ou ‘diouloré-diouma’ en poul-poullé ; la ‘diouma’ à Dinguiraye (de l’arabe Djâma) qui est la mosquée paroissiale ou cathédrale. C’est là que les fidèles doivent, en principe au moins, venir faire la prière en commun, le vendredi.

La construction exige certaines conditions : d’abord l’autorisation de l’Almamy et, depuis sa disparition, l’autorisation du Commandant de cercle. (...) Il ne peut donc y avoir qu’un ‘diamiou’ dans un centre ou dans une missidi.

Le ‘diamiou’ doit se composer d’une chambre carrée et bâtie en terre et mortier. La hauteur est fixée entre 7 et 10 coudées, soit de 3 m. 50 à 5 mètres. La longueur du côté n’est pas déterminée canoniquement : on la fixe d’après le chiffre éventuel des fidèles. La mosquée de Dinguiraye a 10 mètres de côté ; les mosquées de Timbo, de Foukoumba, de Labé sont un peu moins larges. (...)

b) Le ‘Tippéré’ ou ‘togorouré’ ou ‘missikoun’ (diminutif de ‘missidi’) est la mosquée ordinaire du petit village foula. Elle est construite à plus d’un millier d’exemplaires dans le Fouta-Diallon. Le Dinguiraye en compte plus d’une centaine.

Rien ne la différencie des cases-pailotes communes. ‘Tippéré’ veut dire : qui n’a pas de plafond et d’angle bâtis.

c) Le ‘nguérrou’ est le maqam des maures. C’est un emplacement de quelques mètres carrés, entouré de grosses pierres ou de madriers, quelquefois de branchages ou de petits paquets fichés en terre. Souvent une enceinte d’orangers forme au nguérrou un cadre parfumé et pittoresque. Le sol est tapissé de cailloutis ou de gravier, beaucoup plus rarement de sable.<sup>4</sup> »

Il y a aussi des petits oratoires familiaux en forme de fer à cheval entourés par des pierres et appelés *diouliirkoun*<sup>5</sup>. Marty les décrit comme emplacements de piété, édifiés par un pèlerin ou un Karamoko. Parfois, ils sont érigés par des personnages plus illustres tels que Al-Hadj Omar lorsqu’il prit la route de Dinguiraye à Tamba et fit une halte sous un arbre à savon ‘gobi’. À cet emplacement, par la suite, on entoura l’arbre d’un rang de pierres et les passagers y ajoutent un caillou ou des feuilles pour tirer de la *baraka* du marabout. Marty remarque qu’il n’y a pas de mosquées en banco ou pisé sans pourtant se demander pourquoi. C’est d’ailleurs la raison pour laquelle la recherche de l’origine du minaret Fouta-Djallonais devient d’autant plus fascinante : si peu de mosquées soudanaises possèdent une tour-minaret, c’est que son origine est sans doute étrangère, provenant vraisemblablement de l’architecture saharienne de la Mauritanie ou du M’zab algérien. Mais revenons à la typologie du minaret-mirador qu’on rencontre au Fouta. Marty nous offre un court paragraphe :

« À l’extérieur des mosquées ‘diamiou’ et ‘missikoun’ s’élève un petit minaret (*sarro*) d’où le muezzin (*salli*) appelle les fidèles à la prière. C’est également une estrade sans prétention, sorte de mirador découvert, et la plupart du

<sup>4</sup> Marty, P. : *L’Islam en Guinée – Fouta Diallon*, 1921, pp.315-320.

<sup>5</sup> Certainement ce terme dérive de *jullit* qui signifie ‘homme qui fait la prière’ en pulaar.

temps sans garde-fou, à laquelle on accède par une échelle ou par un petit escalier de bois. Sa hauteur varie de 1 à 3 mètres. A Dinguiraye, il est plus perfectionné et consiste en une petite bâtisse sur la terrasse de laquelle grimpe le *salli*<sup>6</sup>. »

La première chose à remarquer est le terme utilisé pour désigner le minaret : *sarro*. Il est bien possible que ce mot dérive ou soit lié au mot pulaar<sup>7</sup>/peul *sooro-o*<sup>8</sup>. Le nom pulaar a trois significations : l'étage d'un bâtiment ; une maison construite en pisé et possédant une terrasse ; ou bien une 'tour dans une clôture fortifiée'<sup>9</sup>. Le fait que *sarro/sooro* désignent des lieux élevés liés à l'habitation domestique et/ou à une structure militaire est signe, à mon avis, que la tour-minaret, en tant que structure, précède l'avènement de l'Islam qui se l'est appropriée en tant que minaret.

On revient donc à l'exemple de la mosquée de Timbo dont une image apparaît dans l'œuvre de Tauxier datant des années 30<sup>10</sup>, preuve que ce type de minaret existait encore au 20<sup>e</sup> siècle ; mais cela ne répond pas à la question de sa propagation dans d'autres régions africaines. Une piste possible serait la propagation par la voie mystique de la confrérie Tijaniyya puisque, lors du passage d'Al-Hadj Omar en 1850 à Dinguiraye, celui-ci ordonna la construction de la mosquée à son 'maitre architecte', Samba Ndiaye. Après un incendie en 1862, elle fut reconstruite 'sur le même modèle', et encore une fois en 1904. Selon Alford, la mosquée de Timbo serait la deuxième du Fouta Djallon construite avec les mêmes techniques que celle de Dinguiraye et entourée par des orangers. Cette énorme structure, de forme conique, est soutenue par des piliers à l'intérieur, qui sont fixés dans le sol de pisé sur lequel les fidèles plus aisés plaçaient leurs nattes de peau de mouton. D'après la description de Famechon la mosquée de Guinée « est une case comme les autres, mais beaucoup plus grande, sans véranda, dont le toit arrive presque jusqu'au sol ; quatre portes donnent sur les quatre points cardinaux, et celle de l'Est est condamnée et remplacée par une sorte de réduit vers lequel on se tourne pendant les prières et les genuflexions »<sup>11</sup>. Malheureusement, Famechon ne fait pas allusion au minaret ni à l'appel à la prière. Et il en est de même pour la description de mosquées au Dahomey par Marty :

« Sont de grandes cases en terre de barre, recouvertes soit de chaume, dans les villes, de tôle ondulée. Les plus belles sont entourées d'une véranda spacieuse, de briques ou de terre de barre, couverte aussi, et fort agréable. A l'intérieur, le sol bien damé est quelquefois recouvert de nattes. Mais en général chaque fidèle apporte avec lui sa petite peau de chèvre ou de mouton<sup>12</sup>. »

Aujourd'hui il serait difficile d'identifier l'architecture vernaculaire du Fouta Djallon car les mosquées sont re-édifiées en utilisant des matériaux 'aliénés' avec lesquels il serait impossible de recréer la simplicité pourtant fonctionnelle des minarets-miradors. Et ce n'est pas uniquement une plainte des historiens d'architecture mais aussi des habitants eux-mêmes comme en témoigne un article récent sur le diwan de Timbo<sup>13</sup>. Suffit-il de conclure que seul un projet de recherche sur le terrain pourrait tenter de reconstruire l'histoire et le décès de cette forme architecturale singulière ?

<sup>6</sup> Marty, P. : *L'Islam en Guinée – Fouta Diallon*, p.322.

<sup>7</sup> Le pulaar appartient à la famille Fulah et est parlé aussi bien au Sénégal alors que le dialecte Pular est une des langues du Fouta Djallon.

<sup>8</sup> Voir O. Ba's : *Le Fouta Toro au Carrefour des cultures*, 1977, p.396. Ici il paraît que les mots sont empruntés de l'arabe : *siraaj*, pl. *suruj*, dont le sens inclut : une selle, une lampe et une stratification.

<sup>9</sup> G. Zoubko : *Dictionnaire peul-français*, National Museum of Ethnology, Osaka, 1996. Cette nouvelle édition d'un ouvrage publié à Moscou en 1980 inclut les dialectes Peul de Mauritanie, du Nord Cameroun et de Guinée Bissau.

<sup>10</sup> Tauxier, L. : *Moeurs et histoire des Peuls*, Paris, 1937. Voir image aussi dans Alford, T., *Prince Among Slaves - The True Story of an African Prince sold into Slavery in the American South*, Oxford, 2007, entre les pp. 108-109.

<sup>11</sup> Famechon, M. : *Colonies et Pays de Protectorats : Colonie de la Guinée Française*, 1912, pp. 221-22.

<sup>12</sup> Marty, P. : *Études sur l'Islam au Dahomey*, 1926, p. 36.

<sup>13</sup> <http://www.guineeactu.com/info.asp?mph=deta&ret=arM&IDA=28&ID=3826>